



Intervention CGT Educ'action

CSE du 9 novembre 2017.

Mme la Ministre, Mme la Présidente, cher·ères collègues

Parmi les premiers dossiers à gérer par le gouvernement Macron, se trouvait celui de l'orientation et de l'affectation des néo-bacheliers, mais surtout de façon plus globale, celui de la gestion des effectifs étudiants dans les universités françaises. Le triste épisode survenu au cours de l'été 2017 a, semble-t-il, fait prendre conscience à de nombreux·ses acteur·trices, que la gestion des affectations par le système APB était imparfait (et le mot semble aujourd'hui faible) mais aussi injuste. Un mois après la publication des résultats du baccalauréat, plus de 65000 lauréat·es étaient encore sans affectation, sans compter celles et ceux qui avaient eu « la chance » d'obtenir un vœu très éloigné de leur projet de formation.

Pour la CGT Educ'action, un tel événement dramatique était à prévoir et elle avait déjà eu l'occasion de le dénoncer. En effet, le système APB n'était pas le meilleur moyen de permettre aux étudiant·es d'accéder à une formation voulue et motivante. Il instaurait, ou amplifiait selon les filières, la sélection et le tri à l'entrée de l'enseignement supérieur. Les gouvernements précédents et l'institution avaient donc organisé la mise en place d'un entonnoir qui devait gérer le flux de nouveaux·elles étudiant·es alors que la politique prônée était l'augmentation constante du taux de réussite au bac. Il n'est donc pas étonnant que, depuis plusieurs années, on soit dans l'incapacité de trouver des places à tou·tes ces étudiant·es alors que les moyens alloués dans l'Enseignement Supérieur subissent des cures d'austérité successives et que les budgets propres soient sans cesse contraints-restreints. Il n'est pas étonnant non plus qu'une telle situation survienne alors que la montée démographique est un fait acté et qu'elle n'a pas été anticipée par les décideur·euses publiques.

L'ambition d'élévation du niveau de qualification aurait dû obligatoirement entraîner une augmentation de l'investissement et donc une augmentation du budget dévolu à l'Enseignement Supérieur. Or, en 10 ans, le nombre d'étudiant·e a augmenté de 20 % alors que le budget n'a augmenté que d'à peine 10 %. L'autonomisation des universités a entraîné ces dernières à faire des choix dans leur budget pour couvrir l'ensemble des dépenses nécessaires. Elles ont donc dû gérer la pénurie et cela les a empêchées de réaménager les locaux, créer des postes d'enseignant·es, deux conditions pourtant indispensables aux évolutions pédagogiques et à la réussite étudiante ! En refusant d'investir dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les pouvoirs publics ne pouvaient pas obtenir d'autres résultats que ceux constatés aujourd'hui, désastreux pour les étudiant·es et la

formation mais aussi pour les personnels (enseignants-chercheurs-administratifs) qui font fonctionner les universités. Rappelons tout de même que 30 % d'entre eux sont des personnels précaires... Refuser d'investir dans ce secteur, c'est hypothéquer l'avenir de notre pays et de sa jeunesse.

Face au drame des affectations de cet été, le gouvernement et vous, Mme la ministre, avaient décidé de mettre fin au système APB et de modifier le système pour la rentrée prochaine. Si l'ambition était louable et nécessaire, la CGT Educ'action regrette qu'une fois de plus, le sens de la concertation et de la négociation ait été absent. S'il y a bien eu une multitude de réunions sur un temps réduit en septembre et octobre, aboutissant au rapport présenté par Monsieur le Recteur Filatre, on ne peut considérer tout ceci comme une réelle négociation sur le projet de loi présenté aujourd'hui. L'avenir de la formation supérieure méritait, selon nous, qu'une large concertation de l'ensemble des acteur·trices soit ouverte rapidement et que les instances de consultation existantes soient sollicitées. Une fois de plus (une fois de trop) et comme pour d'autres dossiers menés tambour battant par le président et son gouvernement, les instances représentatives, CSE et CNESER, sont consultées après la présentation aux médias du "Plan Etudiant" qui va bien au-delà des seules mesures figurant dans le projet de loi.

L'ambition de ce texte est désormais claire : « gérer le flux de bacheliers ». C'est bien de cela seulement dont il s'agit et c'est regrettable. Au lieu d'ouvrir des places en BTS, en IUT, dans les filières les plus demandées de Licence, de rénover les locaux, de créer des postes en lycée et en université, la réforme limitera le choix des élèves en général, ceux des lycées professionnels ou technologiques en particulier. En effet, l'instauration de « prérequis » ou « d'attendus » déterminants pour l'affectation renforcera les inégalités entre les différents bacs. Les jeunes titulaires du Bac S et des lycées des villes les plus riches auront à coup sûr tous les « attendus » pour l'ensemble des formations proposées. Et pour les bachelier·es professionnels ou technologiques, orientés à 15 ou 16 ans vers ces voies, le choix se restreindra forcément.

Si certains éléments de langage du gouvernement insistent pour dire que le tirage au sort ou la sélection seront désormais bannis pour accéder à l'enseignement supérieur, les faits et les attendus nous indiquent le contraire. Il existera bel et bien un tri qui se fera par l'intermédiaire de ces prérequis mais aussi des avis, des notes de Terminale, de possibles lettres de motivation et par la limitation des vœux possibles.

Si le gouvernement avait réellement voulu supprimer ce tri, il aurait dû s'attaquer, « en même temps » selon l'expression du Président de la République, à la reconnaissance de la stricte égalité des trois voies de formation au lycée. La CGT Educ'action sait très bien que la discrimination existe pour les lycéen·nes issu·es de la voie professionnelle et technologique souhaitant accéder à l'enseignement supérieur. Si le gouvernement avait voulu supprimer le tri et la sélection, il aurait dû s'attaquer, « en même temps », au manque de moyens. La CGT Educ'action considère que les orientations budgétaires du gouvernement vont à l'encontre des besoins de notre société et que les cadeaux faits aux plus riches et au patronat (hier comme aujourd'hui) sont préjudiciables à l'investissement pour la réussite des étudiant·es et des

jeunes. Sans moyen, les conditions d'étude des étudiant·es et de travail des personnels restent mauvaises. Sans moyen, notre système éducatif n'est plus en mesure de remplir ses missions et de porter l'espoir de promotion sociale et reproduit donc les inégalités sociales. On ne peut pas, comme le gouvernement le fait, déconnecter le problème de réussite étudiante de la question des moyens. Rappelons que le débat reste biaisé puisque pour le moment, les universités, afin de boucler leurs maigres budgets, sont obligées de réduire leurs nombres de filières et le contenu de celles maintenues, entraînant ainsi une nécessaire baisse des capacités d'accueil d'étudiant·es... On assèche et on ferme CQFD.

La CGT Educ'action regrette donc que le gouvernement considère le financement de la formation supérieure comme un coût et non comme un investissement. Cette idée a le même fondement idéologique que celle selon laquelle le code du travail serait un frein à la croissance ou à l'emploi, idée portée par le Président de la République et par celui du MEDEF. OUI former des jeunes a un prix. OUI c'est nécessaire pour l'avenir de notre pays et de notre jeunesse. NON ce n'est pas la formation ou le système de formation qui sont responsables du chômage. Cette vision de la formation est très éloignée de la nôtre.

La CGT Educ'action regrette aussi un projet de loi dont les maîtres mots sont modularisation et personnalisation des parcours. Si les mots sont beaux, la réalité ne l'est pas autant malheureusement. L'individualisation des parcours entraîne le développement des diplômes à la carte où la qualification est remplacée par les compétences et donc une individualisation des futur·es salarié·es et de leurs rémunérations. On explose ainsi les cadres nationaux, vieille volonté du patronat. À l'opposé d'une individualisation des formations et des diplômes par bloc de compétences, la CGT Educ'action défend la promotion collective mais aussi la mise en place de véritables passerelles permettant la fluidité des parcours. Le droit de « prendre son temps » doit être reconnu aux jeunes. Il faut penser l'université dans l'ensemble des formations supérieures.

Mme la ministre, Mme la présidente, cher·ères collègues, vous l'aurez compris, la CGT Educ'action s'opposera à ce texte qui s'inscrit dans le même contexte que celui de la dérégulation de la « formation tout au long de la vie » et qui souhaite casser les cadres et repères collectifs.

La CGT Educ'action est attachée à l'élévation du niveau de qualification de tous les jeunes, niveau qui doit leur garantir l'accès à un emploi stable et bien rémunéré. L'enseignement public, scolaire et supérieur, doit permettre l'égal accès de tou·tes au meilleur niveau de formation. Il doit aussi être, et avant tout, un lieu où tous les élèves et étudiant·es peuvent s'approprier les savoirs, construire des connaissances, acquérir un esprit critique et accéder à la culture. C'est comme cela que l'on permet l'émancipation de toutes et tous...